

Récupération préhistorique

Autor(en): **Hubscher, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Annuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **35 (1944)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113306>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

large de 3 mm, de manière à obtenir sur chaque face un filet mince, fortement saillant, qui se perd progressivement vers l'extrémité de la lame. Le manche n'est pas simplement découpé dans la plaque de métal, mais consiste en un ensemble de trois petites lamelles de bronze, une médiane plus épaisse prise entre deux autres plus minces qui la dépassent largement et viennent enserrer la naissance de la lame. Deux rivets viennent fixer ensemble, l'un les trois plaques de la poignée, l'autre la lame et les deux plaques latérales.

Une décoration de traits obliques profondément gravés court le long du bord du manche. Ces traits ont été incisés sur les deux plaques latérales avant qu'elles ne soient assemblées, car nulle part on ne les voit dépasser sur la lamelle médiane. Outre leur valeur décorative, ils présentent une utilité pratique, en rendant le manche rugueux et facilitant la prise de l'instrument.

Cet objet me semble mériter par excellence la désignation de „rasoir“. La perfection de son travail, sa décoration, le désignent comme une pièce de luxe que l'on ne vilipende pas pour des travaux plus ou moins grossiers. Il va de pair avec les plus belles pièces de la station de Corcelettes, et il est dommage qu'il n'existe aucune donnée précise quant au lieu et aux conditions de sa découverte, qui aurait pu jeter une lueur sur la topographie de la station (maison de chef ou lieu de culte).

Récupération préhistorique

Par Dr. J. Hubscher

Parmi les tranchets et rasoirs de bronze reproduits dans *l'Album des Antiquités lacustres du Musée de Lausanne*, figurent deux pièces de la palafitte de Corcelettes faites avec des fragments de bracelets (Planche XIX, nos 7 et 13). Une autre figure de la même planche (n° 15) présente une décoration analogue à celle des deux pièces précitées, rappelant celle des grandes armilles provenant de la même station.

J'ai eu l'occasion d'examiner l'ensemble de la collection de tranchets et rasoirs de Corcelettes se trouvant au Musée Historique de Lausanne, ce qui m'a permis de constater qu'une fraction importante de l'ensemble présente des traces plus ou moins importantes d'une décoration gravée, et que certaines pièces ont conservé la forme, plus ou moins reconnaissable, du bracelet dont elles furent tirées.

Rappelons ce qu'est le tranchet, — ou rasoir —, de l'âge du bronze: une lame de métal mince, aiguisée sur un de ses bords, et munie, dans les exemplaires les plus soignés, d'un petit manche faisant corps avec la lame. Les grands bracelets creux, faits d'une tôle de bronze mince se prêtaient évidemment fort bien, une fois redressés et aplatis, à la fabrication de tels tranchets. Nous avons là une forme de récupération du matériel métallique parallèle à la refonte pure et simple des objets brisés.

Le redressement du fragment de métal par le martelage et l'aiguisage subséquent expliquent suffisamment l'effacement plus ou moins total du décor gravé. Dans les cas où il subsiste en partie, il permettrait, — si ce n'est là une pure vue de l'esprit —, d'orienter en quelque sorte l'outil en y distinguant un bon et un mauvais côté. Et si l'on continue le jeu des hypothèses en se basant cette fois sur le sentiment artistique des pala-

fitteurs du bronze, on peut se représenter le lacustre possesseur du tranchet orné, s'en servant de manière à avoir au cours de son travail la décoration sous les yeux.

Il en résulte que l'on pourrait distinguer des outils de droitiers et des outils de gauchers, ... si bien entendu ce n'est pas là du pur „roman préhistorique“. Pour mesurer la fragilité de ces hypothèses, il n'est que de passer à la description des objets (pl. XXV, fig. 2):

Sans numéro. — Lame aplatie (81 × 41 mm) laissant reconnaître nettement l'extrémité d'un bracelet. Ses dimensions permettraient aisément d'y découper un rasoir à manche. Décoration bien conservée de zones de dents-de-loup alternant avec des groupes de traits parallèles et quelques cercles concentriques pointés.

No 13 530. — Rasoir à manche (96 × 34 mm). Grande échancrure semi-circulaire sur le dos. Sur une des faces de la lame et du manche, zones de dents-de-loup et de lignes parallèles assez effacées. Instrument de main gauche.

No 13 100. — Tranchet sans manche, lame asymétrique (67 × 31 mm). Le long du dos, sur les deux faces, filet saillant obtenu par le martelage. Décor très net, identique sur les deux faces, consistant en trois groupes de cercles pointés (un groupe de 3 et deux de 2 cercles). Instrument de main droite, dans son état actuel.

No 11 031. — Tranchet sans manche, à lame symétrique (60 × 28 mm). Métal poreux criblé de fines bulles. Sur l'une des faces faibles restes d'un décor gravé.

No 11 876. — Lame sans manche (60 × 42 mm). Sur une face, décor de cercles concentriques et de zones longitudinales de dents-de-loup. Sur l'autre face, une ligne de triangles court le long du dos de l'objet. Toute cette décoration est si nette qu'elle donne l'impression d'avoir été retouchée, — et assez grossièrement —, par le possesseur du tranchet. Instrument de main gauche.

No 13 531. — Lame sans manche, symétrique (50 × 29 mm). L'une des faces porte trois groupes de cercles concentriques pointés, à demi effacés par le martelage. Seuls les points centraux, plus fortement marqués sont demeurés nets.

No 13 533. — Petit objet en forme de croissant (56 × 22 mm). Très maigres restes d'un décor de stries sur l'une des faces. Instrument de main droite.

Dans cet ensemble, deux pièces seulement donnent l'impression d'avoir eu pour leur propriétaire une valeur artistique: le n° 13 100 seul décoré sur les *deux* faces, et le n° 11 876 à décor retravaillé par un artiste si naïf qu'il s'est astreint à suivre du burin les déformations que le martelage avait fait subir au dessin primitif. Dans les autres cas on a l'impression que les restes de gravure ne jouaient plus le moindre rôle décoratif aux yeux de l'ouvrier.

On peut se demander également pourquoi, et pourquoi uniquement dans le groupe des tranchets on note une aussi grande fréquence d'outils récupérés. J'y trouve deux causes: d'abord la facilité d'adapter immédiatement un bracelet brisé à un nouvel usage, sans le mettre à la fonte; secondement le fait que ces petites lames minces et fragiles devaient s'émousser rapidement et s'user, voire se briser fréquemment. C'était essentiellement un instrument d'usage courant, fréquemment remplacé. On ne se donnait pas toujours la peine de le façonner soigneusement, quitte à se contenter à l'occasion d'un simple fragment aiguisé, pour peu qu'il présente une forme adéquate.

Cette utilisation des bracelets brisés était d'ailleurs générale. Je n'ai pas eu le temps d'examiner à ce point de vue l'ensemble de la collection de Lausanne, mais rien que dans l'ouvrage de V. Gross „Les Protohelvètes“, à la planche XIV, je ne relève pas moins de six exemples nouveaux de cette récupération préhistorique: n^{os} 13, 15, 25, 44 tous d'Auvernier, n^{os} 20 et 22 de Mörigen. Il n'est pas douteux qu'un examen systématique des collections de nos musées et des collection privées ne montrerait qu'il s'agissait d'un usage général des palafitteurs du bronze, aussi bien dans les lacs jurassiens que dans ceux du Plateau.

Mondbilder der Insel Werd-Eschenz

Kultsymbole oder Feuerböcke?

Von Karl Keller-Tarnuzzer

Der Archäologe empfindet stets eine gewisse Hemmung vor Gegenständen, deren Gebrauch er nicht erklären kann, die dafür kultisch gedeutet werden könnten. Diese Hemmung ist von jeher gegenüber den Mondbildern oder Mondhörnern der späten Bronzezeit besonders stark gewesen, und es hat nicht an Stimmen gefehlt, die sie als Feuerböcke, gelegentlich auch als Nackenstützen in Anspruch nahmen. Wie steht es nun mit den verhältnismäßig zahlreichen Mondbildern, die seinerzeit auf der Insel Werd zutage traten?

Wir geben zunächst eine genaue Beschreibung der Gegenstände:

Abb. 46, 1: Dieses Mondbild besitzt eine maximale Länge von 33,5 cm, eine Höhe von 20,2 cm, eine Fußlänge von 16,5 cm und eine maximale Fußbreite von 6,9 cm. In der Einsattelung ist es 11,5 cm hoch. Der Boden ist der ganzen Länge nach durch eine große Delle eingetieft. Über der Delle mißt das Stück eine Dicke von 6,2 cm. Die Delle selbst geht 2,6 cm tief. Das Objekt konnte nur mit großen Schwierigkeiten so geborgen werden, daß es sich rekonstruieren ließ. Besonders der Hauptkörper stand in sehr starkem Zerfall. Die obersten Spitzen waren nicht mehr vorhanden, und wurden nach freiem Ermessen ergänzt.

Abb. 46, 2: Gesamtlänge 26 cm, Höhe 13,5 cm. Höhe bis zur Einsattelung 10,3 cm. Das Stück steht auf zwei runden Füßen mit kegelförmigem Hohlraum. Sie haben einen Durchmesser von je 7,4 cm; der Hohlraum mißt 2,8 cm in der Höhe. Zwischen den Füßen ist die untere Kante des Mondbildkörpers 4,9 cm hoch. Über den Fußhohlräumen mißt der Gegenstand 3,5 cm Dicke. Das Stück wurde zerbrochen, aber bis auf eine Spitze vollständig erhalten aufgefunden. Die Scherben waren, im Gegensatz zum Objekt 1, klingend hart gebrannt, und ließen sich demnach sehr leicht zusammensetzen.

Abb. 46, 3: Es handelt sich wieder um ein zweifüßiges Stück von 31,6 cm maximaler Länge und 21,1 cm Höhe. Zwischen den Füßen ist die Unterkante des Körpers 4,4 cm hoch und die Oberkante 12,3 cm. Die massiven Füße sind rund und haben einen Durchmesser von 6,1, resp. 6,3 cm. Die größte Dicke des Körpers mißt 5,5 cm. Dieses Mondbild wurde in sehr bösem Zustand aufgefunden, konnte aber trotzdem mit Sicherheit ergänzt werden. Namentlich das massive Rumpfstück war in viele, ganz weiche Teile zerbrochen, die bei der Rekonstruktion erst gehärtet werden mußten.